

PROCES-VERBAL SOUS SEING PRIVE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE CONNEXIO

TENUE LE 12 JUIN 2025

DANS LES LOCAUX DU LOUVEXPO

RUE ARTHUR DELABY 7 À 7100 LA LOUVIERE

L'Assemblée générale est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur Karl DE VOS.

Le bureau est constitué de Madame Rosalia TUDISCA, secrétaire

de ~~Madame~~/Monsieur **Fabrice PAULUS**

et de ~~Madame~~/Monsieur **André SAMRAY**, tous deux scrutateurs.

Les actionnaires sont dûment représentés et la liste des présences est annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour qui figurent dans la convocation adressée aux actionnaires en date du 12 mai 2025 et ce, dans le respect des articles 21 et suivants des statuts.

Ont été mis à la disposition des actionnaires, via le site internet de la société, le rapport d'activités dont le rapport de rémunération, le rapport financier de la société dont chacun a pu prendre connaissance, comprenant le rapport de gestion 2024 et également le bilan et les comptes 2024, le rapport du Commissaire-Réviseur, BDO Réviseurs d'Entreprises srl, représentée par Monsieur Christophe COLSON, Réviseur d'entreprises.

Tous ces éléments ont été portés à la connaissance du Conseil d'entreprise de Connexio le 10 juin 2025 (attestation en annexe).

1° Rapport annuel 2024 - en ce compris le rapport de rémunération

Il est souligné que ce document a été mis à disposition des actionnaires sur le site internet en date du 12 mai 2025 en sorte que tous ont pu en prendre connaissance.

L'Assemblée approuve le rapport annuel 2024, en ce compris le rapport de rémunération, tels qu'ils sont présentés.

Mise aux voix par Monsieur le Président, cette résolution est adoptée à l'unanimité.



2° Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024

- Présentation des comptes ;
- Présentation du rapport du Réviseur ;
- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024, des rapport de gestion et règles d'évaluation.

Il est souligné que ces rapports ont également été mis à disposition des actionnaires sur le site internet en date du 12 mai 2025 en sorte que tous ont pu en prendre connaissance.

Notification est faite du rapport du Commissaire-Réviseur – qui assiste à l'Assemblée – et l'Assemblée générale ne formule aucune observation.

L'Assemblée approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2024 tels qu'ils sont présentés.

Mise aux voix par Monsieur le Président, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3° Décharge aux administrateurs pour l'année 2024

Conformément aux dispositions légales et statutaires en la matière, l'Assemblée donne, par vote spécial et distinct, décharge à Mesdames et Messieurs les administrateurs en ce qui concerne l'exécution de leur mandat relatif à l'exercice 2024.

Mise aux voix par Monsieur le Président, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4° Décharge au Réviseur pour l'année 2024

Conformément aux dispositions légales et statutaires en la matière, l'Assemblée donne, par vote spécial et distinct, décharge à Monsieur le Commissaire-Réviseur Christophe COLSON représentant la société BDO, membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, en ce qui concerne l'exécution de son mandat relatif à l'exercice 2024.

Mise aux voix par Monsieur le Président, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5° Nominations statutaires

1. Confirmation des cooptations :

L'Assemblée générale vote la confirmation de la cooptation de Natacha Leroy intervenue en date du 3 décembre 2024 en suite de la démission de Monsieur Yves BINON, le 2 décembre 2024.



2. Renouvellement du Conseil d'administration

L'Assemblée générale acte la démission de plein droit des membres du Conseil d'administration actuel en raison du renouvellement du Conseil d'administration.

Les 10 administrateurs de COMNEXIO sont nommés par l'Assemblée générale, sur proposition d'ORES Assets et parmi les administrateurs de cette dernière.

Le Président énonce la liste des 10 candidats administrateurs soumise à l'approbation des représentants des actionnaires, établie dans le respect des dispositions légales et statutaires en la matière.

Sont candidats :

Mesdames Camille MAITREJEAN, Lucia RUSSO et Rachel SOBRY

Messieurs André ANTOINE, Loïc D'HAeyer, Alain GILLIS, Sébastien HUMBLET, Rémy LEBOUTTE, Jean-Luc MOSSERAY et Thomas PIERMAN

L'Assemblée désigne les personnes susmentionnées aux fonctions d'administrateur de COMNEXIO.

En ce qui concerne la rémunération des mandats, et conformément à la note qui a été envoyée aux actionnaires, l'Assemblée générale confirme la gratuité des mandats exercés au sein de COMNEXIO.

Mise aux voix par Monsieur le Président, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Président constate que l'Assemblée générale vient ainsi de statuer sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est levée à 10 h 15 .

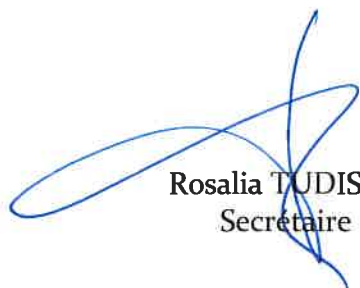
Le présent procès-verbal est adopté séance tenante.

DONT PROCES-VERBAL

Clos lieu et date que dessus, à La Louvière



Lecture faite, le Président de l'Assemblée, les scrutateurs et le Secrétaire ont signé le présent procès-verbal.

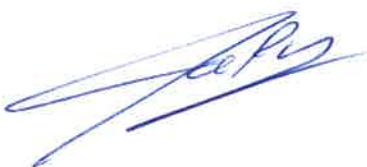


Rosalia TUDISCA
Secrétaire



Karl DE VOS
Président

Les Scrutateurs



ATTESTATION

Le Conseil d'entreprise de la société COMNEXIO, régulièrement convoqué, s'est réuni ce 10 juin 2025 pour l'information économique et financière annuelle ainsi que l'information de base.

Les faits significatifs de 2024, les comptes de résultats et le bilan ont été analysés et commentés.

Les perspectives pour 2025 ont été exposées ainsi que les prévisions d'effectif.

Le réviseur a remis ses rapports.

Le présent document est destiné à l'Assemblée Générale de COMNEXIO.

Fait à Gosselies, le 10 juin 2025.



La Secrétaire
du Conseil d'entreprise



Le Président
du Conseil d'entreprise

